

MAITRE FREDERIC SARRAZIN
Avocat au barreau de Marseille
59, cours Pierre-Puget – 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.81.13.13

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4

situé au rez-de-chaussée du bâtiment A **(lot n° 3)**

D'UN EMPLACEMENT DE PARKING

situé au sous-sol du bâtiment A **(lot n° 40)**

ET D'UN BOX situé au sous-sol du bâtiment B **(lot n° 49)**

Situés à MARSEILLE (13014), Résidence COTE MER,
Chemin de Saint-Joseph - Traverse Tour Sainte, quartier Saint-Joseph

MISE A PRIX : 30.000 EUROS

Visite le jeudi 31 août 2017 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017 à 9 H 30**
à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
Palais de Justice, au rez-de-chaussée, Salle Toussaint Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DÉSIGNATION GENERALE :

Il s'agit des biens et droits dépendant d'un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13014), Résidence COTE MER, Chemin de Saint-Joseph - Traverse Tour Sainte, cadastrés quartier Saint-Joseph, section 895 C n° 84 pour une contenance de 37 a 94 ca.

DÉSIGNATION PARTICULIERE :

- LE LOT N° 3 :

Ce lot comprend la propriété privative et particulière d'un appartement de type 4 situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, comprenant : un hall d'entrée avec placard, un séjour, une cuisine, trois chambres avec placards, une salle de bains, une salle d'eau, un dégagement, un WC et une terrasse, ainsi que les 528/10.000es indivis des parties communes générales.

LE LOT N° 40 :

Ce lot comprend la propriété privative et particulière

re d'un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment A, portant le n° 22 sur le plan ainsi que les 528/10.000es indivis des parties communes générales.

LE LOT N° 49 :

Ce lot comprend la propriété privative et particulière d'un box situé au sous-sol du bâtiment B, portant le n° 31 sur le plan ainsi que les 72/10.000es indivis des parties communes générales.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Philippe ALDEBERT, huissier de justice à Marseille (Tél. : 04.91.37.88.00), en date du 16 décembre 2016 annexé au cahier des conditions de vente.

A la date du procès-verbal descriptif les lieux étaient occupés par les propriétaires.

L'appartement a une superficie loi Carrez de 81,80 m².

Les annexes hors loi Carrez ont une superficie de 33,15 m².

La présente vente est poursuivie aux REQUETE ET DILIGENCES DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER situé à MARSEILLE (13014), RESIDENCE COTE MER, Chemin de Saint-Joseph, Traverse de la Tour Sainte et 11, rue Mireille Ponsard, agissant par son syndic en exercice, la SAS GESPAC IMMOBILIER société d'administration de biens, immatriculé au registre du

commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 810 100 149, dont le siège social est à MARSEILLE (13008), 95, rue Borde,

Ayant pour avocat constitué **Maître Frédéric SARRAZIN**, Avocat au Barreau de Marseille dont le cabinet est à MARSEILLE (13006), 59, cours Pierre-Puget.

Les enchères sont recevables uniquement :

* Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

* Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

Pour plus de renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- Maître Frédéric SARRAZIN, Avocat au Barreau de Marseille, 59, cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE. (Tél. : 04.91.81.13.13)

Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 24 juillet 2017

Frédéric SARRAZIN